

COLLOQUE ORGANISÉ PAR
LA COUR D'APPEL DE MONTPELLIER
ET LA FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE



PARTENARIATS

Barreau de Montpellier

École des Avocats Centre Sud

École doctorale Droit et Science politique

Conseil régional des notaires de la Cour d'appel de Montpellier

Institut National des Formations Notariales

École Nationale de la Magistrature

Chambre régionale des commissaires de justice de la Cour d'appel de Montpellier

Crédit Agricole



RENSEIGNEMENTS

Les avocats s'inscrivent directement auprès de l'EDACS
Colloque éligible à la formation continue

Contacts : Madame Sophie VERNAY-DELCOURT
04 34 43 30 61
sophie.vernay-delcourt@umontpellier.fr

Madame Isabelle BOUCKENHOVE
04 34 43 29 99
isabelle.bouckenhove@umontpellier.fr

Faculté de Droit et de Science politique
Université de Montpellier

ENTRÉE LIBRE



VII^{ème} JOURNÉE CAMBACÉRÈS

L'AMIABLE DANS TOUS SES ÉTATS

Vendredi 20 Octobre 2023

Faculté de Droit et de Science politique
Bâtiment 1 - Amphithéâtre Paul VALÉRY (1.1.C)



9h - Discours d'ouverture

- > Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier
- > Guylain CLAMOUR, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique
- > M^e Maxime ROSIER, Avocat, Bâtonnier du Barreau de Montpellier

9h15 - Propos introductifs

- > Christophe ALBIGES et Christine HUGON, Professeurs à l'Université de Montpellier

L'AMIABLE ET LA MATIÈRE CIVILE

Sous la présidence de Monsieur Tristan GERVAIS de LAFOND
Premier président de la Cour d'appel de Montpellier

9h30 - Présentation générale de l'amiable et l'institution judiciaire

- > Soraya AMRANI-MEKKI, Professeur à Sciences Po, Ancien membre du Conseil Supérieur de la Magistrature, Ambassadeur de l'amiable
- > Frédérique AGOSTINI, Conseillère à la première chambre civile de la Cour de cassation, Présidente du Conseil national de la médiation

10h15 - Pause

10h30 - Présentations spécifiques de l'amiable et l'institution judiciaire

- > L'amiable et l'avocat, M^e Hirbod DEGHANI-AZAR, Avocat au Barreau de Paris, Ambassadeur de l'amiable et M^e Pierre CHÂTEL, Avocat au Barreau de Montpellier, Ancien bâtonnier, Président de la Commission des modes alternatifs de règlement des différends du Barreau de Montpellier
- > L'amiable et le notaire, M^e Sybille GRASSET-TENDERO, Notaire à Baillargues, médiateur notaire, vice-présidente du centre Sud Medianot
- > L'amiable et le Commissaire de justice, M^e Laurence CABON, Commissaire de justice à Narbonne, Secrétaire de la Chambre régionale des Commissaires de justice près la Cour d'appel de Montpellier
- > L'amiable et l'expert, Claude ALBAGNAC, Expert-médiateur près la Cour d'appel de Montpellier

11h30 - Débat avec la salle

12h - Déjeuner

L'AMIABLE ET LA MATIÈRE PÉNALE

Sous la présidence de Monsieur Guylain CLAMOUR
*Professeur à l'Université de Montpellier
Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier*

14h - Présentation générale de l'amiable et la matière pénale

- > Guillaume BEAUSSONIE, Professeur à l'Université de Toulouse Capitole
- > Julien MOUCHETTE, Maître de conférences à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

14h45 - Applications pratiques de l'amiable et la matière pénale

- > Jean-Marie BENEY, Procureur général près la Cour d'appel de Montpellier, Professeur associé à l'Université de Bourgogne

16h - Débat avec la salle